

**Insecticide choc**, à action foudroyante, pour la **destruction des nids** et des **insectes dangereux** : guêpes, frelons et frelons asiatiques. Il permet de détruire tous les nids, même difficiles d'accès.

Sa **longue portée : 6 mètres**, et son action foudroyante sécurisent l'utilisateur.

Il provoque une **paralysie immédiate** de l'insecte **suivi de mort**, grâce à l'action de ses matières actives : (1R)-trans-phénothrine + tétraméthrine synergisées au pipéronyl butoxyde (PBO).

### **COMPOSITION en % (m/m) :**

Tétraméthrine (CAS n° 7696-12-0) : 0,43 %

(1R)-trans-phénothrine (CAS n° 26046-85-5) : 0,10 %

Pipéronyl butoxyde (CAS n° 51-03-6) : 1,81 %

Gaz propulseur : 1234ze **non inflammable**

### **MODE D'EMPLOI :**

Grâce à sa très forte pression, **ACTO Spécial GUEPES FRELONS aérosol** permet de traiter le nid à distance et de l'éliminer très rapidement. Il est conseillé de faire l'application à la tombée de la nuit quand les insectes sont rentrés au nid. Pulvériser à quelques mètres du nid (jusqu'à 6 mètres).



(réf. **GUEP 1**)  
Aérosol 500 ml  
Carton de 12

### **PRECAUTIONS D'EMPLOI :**



#### **DANGER**

EUH208 Contient du (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, laver abondamment à l'eau et au savon. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122 °F. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**  
**Produit dangereux : respectez les précautions d'emploi.**

FDS disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)